



TARIF RÉSIDENTIEL 2024

FORFAIT « VACANCES » VALABLE DU 1^{ER} NOVEMBRE 2023 AU 31 OCTOBRE 2024

DOMAINE « LE FLIERS »	CARAVANING « LES GARENNES »
<u>FORFAIT 6 AMPERES ⁽¹⁾</u> 3 330 € TTC	<u>FORFAIT 6 AMPERES ⁽¹⁾</u> 3 625 € TTC
<u>FORFAIT 10 AMPERES</u> 3 665 € TTC	<u>FORFAIT 10 AMPERES</u> 3 940 € TTC
	<u>FORFAIT 25 AMPERES</u> 3 940 € TTC

Escompte pour paiement avant le 5 novembre

Possibilité de payer en plusieurs fois avec majoration (selon affichage au bureau d'accueil)

Les forfaits comprennent :

- La location d'un emplacement délimité (surface allant de 100m² à 150m²) pour 8 personnes nominatives et deux véhicules.
- L'accès au Caravaning « Les Garennes » et au Domaine « Le Fliers » toute l'année, au complexe balnéo-aquatique couvert (ouvert tous les jours d'avril à octobre), aux 2 piscines extérieures chauffées (ouvertes tous les jours en juillet et août), aux animations de saison (concours de pétanque et de belote, lotos, spectacles, soirées dansantes, tournois sportifs, activités pour les enfants et les adolescents...) et aux installations de loisirs (bar, mini-golf, terrains de tennis, terrain multisports, terrains de basket-ball, tables de ping-pong, terrains de pétanque, aires de jeux pour les enfants...). Un étang de pêche est ouvert aux clients (carte de pêche en vente à l'accueil).
- L'équipement nécessaire d'accès à l'eau, à l'électricité selon l'ampérage possible 6, 10 ou 25 ampères et au tout-à-l'égout.
- La taxe d'enlèvement des ordures ménagères et la taxe de séjour.
- La TVA à 10%.

Note sur les différents forfaits :

- (1) Le forfait 6 ampères n'est plus commercialisé : ce forfait n'est plus proposé pour les nouveaux contrats de location. Seuls les résidents ayant un contrat 6 ampères sur le forfait 2023 pourront continuer d'en profiter aussi longtemps qu'ils le souhaitent, jusqu'à leur éventuel départ ou revente du mobil-home, ou leur souhait d'avoir 10 ampères.
- Ces tarifs sont établis selon les contraintes techniques de notre établissement. Nos réseaux enfouis en électricité et en eau ne permettent pas à tous les emplacements d'être équipés de la même façon.
 - Seuls certains secteurs du camping Les Garennes peuvent bénéficier de 25 ampères et d'accès à l'eau toute l'année. Les autres zones peuvent bénéficier de 10 ampères, mais l'eau y est coupée de novembre à mars (le sanitaire 1 aux Garennes reste ouvert toute l'année). Certaines zones du camping Le Fliers peuvent bénéficier d'accès à l'eau toute l'année.
 - Pour les emplacements équipés de compteurs individuels en eau, ils bénéficient gratuitement dans leur forfait de 15 m³ d'eau. Pour les emplacements équipés de compteurs individuels en électricité, ils bénéficient gratuitement dans leur forfait de 500 kwh d'électricité. Au-delà, les consommations supplémentaires sont facturées selon les tarifs affichés à l'accueil du camping.
 - En 2023/2024, jusqu'à la pose des compteurs individuels en électricité sur les emplacements 6 et 10 ampères qui n'en sont pas encore équipés : du 01 novembre au 31 mars, l'électricité est coupée mais le client a la possibilité de faire remettre le courant, en appelant 48h avant à l'accueil, pour une période déterminée d'au maximum 15 jours en continu.